

Précarité et flexibilité

Article rédigé par *Philippe de Saint-Germain*, le 24 septembre 2008

LIBERTE POLITIQUE n° 40, printemps 2008.

Par Jacques Garello. Résumé : La doctrine sociale de l'Église situe le travail dans une dynamique de l'action humaine, dans un parcours professionnel, et nous invite à réfléchir à l'extraordinaire aptitude de l'être humain à s'adapter aux choses nouvelles.

LE PARCOURS PROFESSIONNEL des personnes doit trouver de nouvelles formes de soutien, à commencer par le système de formation, de sorte qu'il soit moins difficile de traverser des phases de changement, d'incertitude et de précarité. Cette phrase figure au paragraphe 290 du texte français du Compendium de la doctrine sociale de l'Église ; c'est à ma connaissance le seul passage de l'ouvrage où le mot précarité est employé. C'est peu, et c'est beaucoup.

C'est peu : la précarité est au cœur des débats sur le travail, l'emploi, notamment l'emploi des jeunes. L'Église s'en désintéresserait-elle ? Le Compendium nous invite à réfléchir aux choses nouvelles, *res novæ*. La précarité ne serait-elle pas le lourd tribut payé aux choses nouvelles, qui ont pour noms économie mondialisée, passage de l'industrie aux services, crises des systèmes de sécurité sociale ; déséquilibres inter-générationnels ?

Il est donc paradoxal qu'en apparence la précarité n'ait pas sa place dans la doctrine sociale de l'Église, ou qu'elle ait une place... précaire. Une phrase, c'est peu.

C'est peu, mais c'est aussi beaucoup. Parce que le Compendium, dans ce paragraphe, nous ouvre une piste de réflexion qui mérite d'être explorée.

D'une part, vous l'aurez remarqué, ce paragraphe 290 affirme la nécessité de soutien d'un parcours professionnel des personnes ; et plus précisément encore l'exigence d'un système de formation. Voilà qui situe bien le travail dans une dynamique de l'action humaine, dans un parcours professionnel, et nous invite à réfléchir à l'extraordinaire aptitude de l'être humain à s'adapter aux choses nouvelles. Ainsi la précarité se trouve-t-elle naturellement associée à la flexibilité.

D'autre part, je trouve révélateur que le texte juxtapose changement, incertitude et précarité. La précarité se situe dans des phases de changement, elle est associée au changement : c'est un fait objectif. Du moins si l'on définit la précarité comme une instabilité de l'emploi salarié. C'est ce que j'appellerai, si vous le voulez bien, la précarité objective. Oui, il y a des travailleurs de tous niveaux qui sont chaque jour condamnés soit au chômage durable, soit à des emplois de courte durée déterminée. Oui, il y a chaque année, dans un pays comme la France, six millions de personnes, soit un tiers de la population active, qui changent d'emploi. Mais le changement s'accompagne aussi de l'incertitude. Ce qui distingue la précarité de la mésaventure, c'est qu'on ne sait pas ce qui se produira plus tard, c'est que la peur du lendemain s'empare de la personne. Cette précarité, que je qualifierai de subjective, de psychologique, est tout aussi destructrice, sinon plus, que la perte provisoire du revenu, ou que l'obligation de changer de métier, d'entreprise ou de domicile.

Avec la précarité, nous voici donc confrontés à deux problèmes : celui de l'instabilité professionnelle, celui du changement. Mais aussi celui de la peur du lendemain, celui de l'incertitude. Précarité objective, précarité subjective : cette différence de nature a d'importantes conséquences, et appelle des réponses diverses.

À la précarité objective, on peut répondre par la flexibilité. Développer la capacité des personnes à gérer leur parcours professionnel, créer un environnement économique propice à la bonne et rapide insertion dans le tissu économique : voilà qui finalement peut se concevoir et se réaliser sans difficulté majeure, même si cela requiert un changement des institutions et une évolution des mentalités chez les travailleurs, les entrepreneurs, les partenaires sociaux et les pouvoirs publics.

Plus difficile est de répondre à la précarité subjective. Car elle n'atteint pas seulement l'homme travailleur, elle étreint toute personne humaine. L'homme a du mal à accepter et à gérer l'incertitude. Il sombre facilement dans le doute, voire le désespoir. L'Église nous indique-t-elle une voie de salut ?

Apparemment, elle ne le fait pas dans le cadre de sa doctrine sociale, sans doute parce que cela dépasse ce

domaine ; mais il existe un message plus profond, plus large, qui s'articule avec les vertus théologiques de la foi, de l'espérance et de la charité. L'interrogation sur l'incertitude est une interrogation sur la nature de l'homme, sur les capacités et les limites de sa raison, sur son attitude face au risque, face au mystère, et finalement face à Dieu.

De la sorte, je suggère que la science économique est capable de nous expliquer comment la précarité objective trouve sa réponse dans la flexibilité, mais qu'il n'appartient certainement pas à la science de l'économiste de proposer une réponse à la précarité subjective, puisqu'il faut sans doute la trouver dans la vertu de l'Espérance, qui met en jeu la responsabilité personnelle.

I- LA FLEXIBILITE, REPOSE A LA PRECARITE OBJECTIVE

Pour de nombreux économistes ou sociologues la précarité, définie (je le répète) comme l'instabilité de l'emploi, est la rançon du progrès économique secrété par le système d'économie de marché. D'après cette approche, que l'on peut qualifier de néo-malthusienne, il faut s'attendre à la disparition du travail.

La constante création d'emplois

Les choix d'entrepreneurs orientés vers la rentabilité conduiraient naturellement à licencier du personnel, et les gains de productivité seraient désormais réalisés par le recours accru au capital. Cette situation devrait conduire soit à partager les emplois devenus rares, soit à abandonner un système économique fondé sur la rentabilité. La menace serait particulièrement forte pour les jeunes, condamnés à des emplois de plus en plus précaires.

Rien dans l'histoire ni dans la logique économique ne vient étayer cette thèse extrême. La croissance économique s'accompagne de la création de millions d'emplois là où elle est la plus rapide, là où la rentabilité est la règle de la gestion, tandis que chômage et précarité sont le lot d'économies stationnaires atteintes par les erreurs de gestion, l'irresponsabilité de la gouvernance et la méconnaissance de la propriété.

Il en est ainsi parce que la pression des besoins humains ne cesse jamais. Dans les pays pauvres c'est évident puisque des millions de personnes cherchent à améliorer leurs conditions de vie, à accéder à une consommation diversifiée; dans les pays développés une fois les besoins matériels satisfaits les consommateurs recherchent des biens et services d'un nouveau type, ou de meilleure qualité : culture, enseignement, loisirs, et plus généralement des biens immatériels appelés couramment services .

L'évolution des emplois suit celle de la satisfaction des besoins : l'activité agricole n'occupe plus qu'une infime minorité de la population active, les emplois industriels diminuent chaque jour, et les services emploient maintenant entre 70 et 80 % des actifs, et représentent cette même proportion dans le produit national et dans les échanges mondiaux. Que les emplois disparaissent dans l'industrie n'autorise pas à affirmer qu'il n'y aura plus d'emplois dans le futur.

Vers une redistribution des emplois

En revanche, puisque la croissance économique s'accompagne d'un changement permanent, certaines activités déclinant et d'autres se développant rapidement, les emplois sont de plus en plus diversifiés. Le jeu de la concurrence amplifie forcément le phénomène : certaines entreprises qui ne s'adaptent pas sont appelées à disparaître, tandis que d'autres réussissent de façon spectaculaire.

Globalement, les emplois ne cessent donc de se redistribuer, et cette remise en cause peut se faire à trois niveaux : 1/ à l'intérieur même de l'entreprise, où les postes et les fonctions évoluent avec la croissance ; 2/ d'une entreprise à l'autre, en fonction du niveau de rentabilité et de rémunération ; 3/ d'un secteur d'activité à l'autre, en fonction des modifications structurelles de la demande.

Il va de soi que la situation la plus souhaitable est la première, la micro-adaptation au niveau de l'entreprise évitant d'aller chercher un nouvel emploi ailleurs , et de changer son cadre de vie (logement, écoles, transports, etc.). Cette situation n'est hélas pas toujours praticable, bien qu'elle représente dans la réalité la façon la plus fréquente de gérer les changements d'emplois.

De toutes façons, quel que soit le niveau où s'opèrent ces changements, ils exigent toujours une même

condition : que les personnes concernées soient en mesure de les accepter. Cela s'appelle la flexibilité, la capacité de s'adapter aux mutations propres à une économie en croissance. On rend un service signalé aux travailleurs quand on rend cette flexibilité plus grande et plus facile. À cet effet, deux sortes de dispositions institutionnelles peuvent être d'un précieux secours ; les unes sont curatives, les autres préventives.

Dispositions curatives ou préventives ?

Curatives, les mesures et législations qui rendent le marché du travail plus fluide. Cela suppose davantage de liberté laissée aux entreprises pour créer des emplois, mais aussi pour les modifier ou les supprimer, et davantage de liberté aux travailleurs pour quitter un emploi ou en prendre un autre.

Dans un pays développé où le personnel atteint un haut niveau de qualification, les entreprises ont du mal à fidéliser les salariés. Certains pensent que le rêve d'un patron est de licencier à tout va. Ils ignorent qu'embaucher un salarié et l'employer pendant plusieurs mois est un véritable investissement, et coûteux : il y a eu les coûts de la recherche et de l'embauche de cette personne, le coût de son apprentissage et de son intégration dans l'entreprise, le coût de la formation.

Une fois ce capital humain constitué, est-il avantageux de s'en séparer ? Voilà comment les entreprises les plus dynamiques ont mis au point, spontanément, des techniques de fidélisation, sous forme d'avantages sociaux, d'assurances maladies ou de retraites (complémentaires, ou principales aux États-Unis). La réglementation du droit du travail, quand elle constitue un obstacle à la libre circulation du travail, se retourne finalement contre ceux que l'on entendait protéger : les moins qualifiés, les moins bien rémunérés. La politique de soutien des bas salaires, qui crée un écart entre rémunération et productivité est la cause principale de l' Eurochômage si l'on en croit le prix Nobel d'économie Gary Becker.

La qualification, prévention contre l'insécurité de l'emploi

Car un salaire minimum très proche du salaire moyen a deux effets : un effet de tampon, parce qu'à 500 euros près par mois, l'employeur préférera embaucher une personne qualifiée, le travail non qualifié devient ainsi comparativement plus cher, et les personnes peu qualifiées restent sur le carreau.

D'autre part, un salaire élevé pour des gens non qualifiés les dissuade de chercher une meilleure qualification : ils préfèrent ne pas avoir de responsabilité, se dispenser d'un effort de formation et compter sur les aides sociales — payant moins d'impôts ils finiront par y gagner à court terme. À long terme, les choses seront dramatiques : si l'emploi disparaît c'est bien les moins qualifiés qui auront le plus de mal à se reclasser.

Voilà pourquoi la meilleure prévention contre le chômage est la qualification. La qualification est l'arme la mieux adaptée à la flexibilité. C'est affaire de formation, c'est affaire d'éducation. La formation s'entend ici aussi bien de la première formation que de la formation permanente, et de l'expérience acquise dans la vie professionnelle. C'est bien la raison pour laquelle le Compendium précise : Le parcours professionnel des personnes doit trouver de nouvelles formes de soutien, à commencer par le système de formation.

Mais l'école et la famille doivent aussi donner aux jeunes le goût du changement, de l'innovation, de l'effort incessant, de l'application et du mérite. Il faut se dire que dans une économie en pleine expansion, chacun devra nécessairement occuper deux ou trois emplois différents, exercer de nouvelles activités, de nouveaux métiers, accepter des mutations dans une autre ville ou un autre quartier.

L'emploi à vie, avec une stabilité absolue du cadre de vie, est une illusion. Même les emplois dans la fonction publique, dans le secteur non marchand, théoriquement soustraits à la concurrence, conférant un statut, sont déjà et seront assurément soumis à la loi du changement. Il est regrettable que l'on éduque les enfants avec l'espoir d'en faire des fonctionnaires, ou de les programmer pour exercer le même métier que le père et le grand-père.

En fin de compte, c'est bien d'une préparation à la vie en société qu'il s'agit, c'est une préparation à la prise de responsabilité. J'en viens ainsi à aborder l'autre dimension de la précarité, la précarité que j'ai appelée subjective.

II- LA RESPONSABILITE, REPONSE A LA PRECARITE SUBJECTIVE

Nos enfants sont-ils éduqués à la responsabilité ? De façon plus large, notre société fait-elle la place qui doit revenir à la responsabilité ?

Le phénomène de déresponsabilisation peut s'observer dans un grand nombre de pays développés. Les pays pauvres condamnent les gens à vivre au jour le jour . L'incertitude est la règle, elle est difficile à supporter, et elle interdit tout progrès véritable car pour progresser il faut pouvoir faire des plans à plus long terme ; l'épargne est un premier pas vers le progrès.

L'État déresponsabilise

Mais, à l'autre bout de la chaîne, les pays les plus développés peuvent sombrer dans l'extrême inverse : croire que la vie entière peut être programmée définitivement, acheter la sécurité à long terme : un long fleuve tranquille . Ce sentiment s'accompagne de la volonté d'éliminer tout ce qui pourrait perturber un si beau programme. Éliminer l'incertain, n'admettre aucune précarité, aucun recul passager, si léger ou si court soit-il : comment a-t-on pu en venir à une telle illusion ?

La réponse est donnée par le plus grand marchand d'illusion qui soit : l'État-providence, que Jean Paul II et la doctrine sociale de l'Église ont souvent appelé l'État de l'assistance ou l'État de bien-être (Welfare State). Depuis un demi-siècle au moins, l'État a multiplié les droits sociaux , c'est-à-dire la promesse que les pouvoirs publics prendront en charge la plupart des aléas de la vie : la santé, la vieillesse, la famille (considérée curieusement comme un risque), mais aussi la plupart des temps forts de la vie : l'instruction, la formation, le logement, la culture. Les individus et les familles se sont donc déchargés sur la solidarité publique d'un certain nombre de devoirs qu'ils assumaient naguère. Il y a un côté sympathique dans la mise en œuvre de cette solidarité, ainsi ouverte aux plus démunis, mais il y a aussi un côté démobilisateur, les gens étant de plus en plus enclins à s'en remettre aux autres pour garantir leur quotidien mais aussi leur futur. Aujourd'hui il apparaît que cette garantie est de plus en plus fragile, les systèmes de protection sociale sont en plein déséquilibre : trop de gens aidés par rapport à ceux qui peuvent payer pour eux, trop d'abus et d'incurie. Les plus sages prennent leurs précautions : ils couvrent les risques par des assurances d'autant plus coûteuses qu'elles viennent s'ajouter aux cotisations sociales obligatoirement prélevées. C'est dire que la faillite des systèmes publics de solidarité atteint et atteindra davantage les plus pauvres, les moins bien placés pour se garantir des risques du futur.

Il est révélateur qu'en France le principe de précaution ait pris valeur constitutionnelle. L'État endosse une responsabilité telle qu'il devrait protéger les individus contre tout ce qui est déjà reconnu nuisible, mais aussi contre tous ces dangers inconnus ou mal maîtrisés aujourd'hui, qu'il s'engage à prémunir avant même qu'ils ne soient avérés. Ce déplacement de responsabilité revient en fait à une vraie limitation de la liberté personnelle : l'État doit protéger chacun contre lui-même.

La belle réalité de l'incertitude de l'avenir

Comme toutes les utopies celle-ci est dangereuse. Elle participe d'un rêve : construire une société délivrée de l'incertitude. Mais elle utilise un moyen hélas très réel : l'asservissement des personnes. Je crois inutile de rappeler ce que cette utopie a coûté en injustices, en barbaries, la seule évocation du totalitarisme collectiviste et planificateur de l'URSS suffit ici. Le meilleur des mondes n'est pas la Cité céleste.

Car la vie est autrement faite, et l'être humain également. La vie n'est pas un long fleuve tranquille, et l'incertitude s'inscrit dans la réalité. Il en est ainsi parce que la réalité sociale est faite de l'interrelation des comportements de millions de personnes, diverses et changeantes. Nous-mêmes ne sommes pas définitivement assurés, et c'est tant mieux : nos expériences nous modifient chaque jour, nous construisons notre personnalité à travers nos actes.

La philosophie personnaliste, mais plus précisément encore phénoménologique, a inspiré le cardinal Wojtyla, notamment dans *Personne et Acte*. L'être humain est imprévisible parce qu'inachevé et imparfait. Supprimer l'incertitude ne peut se comprendre qu'en supprimant l'être humain. La vie de l'être humain est éclairée par un appel, une vocation à se réaliser personnellement à travers le service des autres. Rien n'est écrit d'avance, sinon la loi d'amour enseignée par le Christ. Si rien n'est écrit, l'homme ne peut avancer sans aléa, sans erreur. Nous avançons maladroitement sur notre chemin, par une démarche d'essais et d'erreurs, et rejeter l'incertain c'est renoncer à agir, donc renoncer à notre condition humaine.

Nier l'incertain c'est tourner le dos et à la foi et à l'espérance. La foi nous permet de mesurer notre distance à Dieu, seul titulaire de la connaissance complète. C'est par orgueil que l'homme se veut omniscient, à l'abri de toute ignorance donc de toute erreur. L'espérance nous aide à gérer notre état d'imperfection, elle nous incite à regarder plus loin, plus haut, au-delà des aléas de l'existence.

Si les êtres humains n'ont d'autre ambition que la sécurité, s'ils veulent embrasser le futur au point d'éliminer toute incertitude, ils vont perdre le sens de leur vie. La vie ne sera plus une tension, ce sera un statut .

L'école de la vie comme meilleure éducation

Les jeunes ont particulièrement besoin de se mesurer à l'incertain. Pour cela, il faut leur donner les repères moraux et spirituels qui leur permettront de mesurer le chemin qu'ils parcourent, et les déviations qui les en séparent. Reçoivent-ils ces repères aujourd'hui, ou leur laisse-t-on croire à une vie sans souci, dans la facilité, le confort et la richesse ? Les jeunes devraient au contraire se préparer à affronter l'incertain ; pas le combat pour la vie qui ramène les sociétés humaines aux mœurs des hardes et des meutes, mais l'école de la vie où on apprend à tout âge, où l'on ose la nouveauté, le changement, où l'on accepte l'échec tout en recherchant le succès.

Il n'est pas bon pour l'homme de vivre dans la peur, de rejeter l'initiative et l'aventure qui va de pair. Hélas, nous ne manquons pas de marchands de peurs , qui se proposent d'intervenir assez efficacement pour chasser toute incertitude de notre existence présente et future. Infantilisation des individus, asservissement des peuples.

L'épouvantail de la précarité a été dressé devant les lycéens et les étudiants. La précarité n'est qu'un alibi pour déclencher la violence, née de la peur, et pour instaurer une société sans liberté, sans esprit d'initiative, à l'abri de toute responsabilité.

Cela me conduit à la conclusion suivante :

Précarité objective ? Oui, il est possible de gérer le changement inhérent au progrès économique.

Précarité subjective ? Non, il n'est pas possible de vaincre une peur qui ne serait que peur de vivre. La précarité vue comme un fruit de la peur ne peut être vaincue que par la Foi et l'Espérance.

N'ayez pas peur disait Jean Paul II en s'adressant aux jeunes. Les jeunes doivent être persuadés que ce qui les attend ce n'est pas la précarité, c'est la belle aventure d'une vie éclairée par la Charité : Dieu est amour, nous rappelle Benoît XVI.

J. G.*

*Économiste, professeur émérite à l'université d'Aix-Marseille III.

Texte de la communication au colloque Humaniser le travail dans une société libre , Paris 10 mars 2007, Association des économistes catholiques, Fondation de Service politique.

© Liberté politique